



octobre 2022 à janvier 2023

ÉTUDE SUR L'INTÉGRATION URBAINE, SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DU SITE CENTRAL DES PALAIS ROYAUX D'ABOMEY ET DU FUTUR MUSÉE DES ROIS ET DES AMAZONES DU DANXOMÈ

Quelles transformations urbaines génère la construction d'un musée d'envergure internationale ? Comment la ville et son tissu économique local peuvent-ils en tirer profit ? Comment concilier mise en tourisme et respect du sacré ? Quelles sont les limites entre le marchand et le non-marchand dans une ville riche en croyances et traditions ? Comment développer une politique touristique responsable et durable ?

A la demande de l'Agence Française de Développement (AFD) et de l'Agence Nationale de promotion des Patrimoines et de développement du Tourisme (ANPT) du Bénin, les étudiant.e.s du Master Urbanisme et expertise internationale, parcours Villes des Suds, de l'École d'Urbanisme de Paris ont travaillé sur ces questions à Abomey au Bénin. La ville s'apprête à accueillir le Musée des Rois et des Amazones du Danxomè (MuRAD) et les 26 trésors royaux restitués récemment par la France. D'après les études préliminaires, il est attendu que la fréquentation passe de 25 000 visiteurs par an à 85 000, ce qui impactera fortement la ville d'Abomey, ville secondaire d'environ 90 000 habitants, ainsi que la conurbation qu'elle forme avec Bohicon (PSC Abomey, 2020). En collaboration avec l'Université Nationale des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques (UNSTIM) d'Abomey, le groupe d'étudiant.e.s a ainsi réfléchi à l'intégration urbaine, sociale et économique du MuRAD : un travail de recherche depuis Paris, un benchmark international et une enquête intensive et immersive de 12 jours au Bénin ont permis d'élaborer un diagnostic territorial et des orientations stratégiques.

Abomey est l'ancienne capitale du Royaume du Danxomè située dans l'actuelle République du Bénin. Douze rois se succédèrent de 1625 à 1900, et firent construire leurs palais dans cette ville. Ils témoignent aujourd'hui de l'organisation du royaume, font d'Abomey une ville remarquable dans l'armature urbaine nationale, et représentent une réelle richesse culturelle et touristique pour le pays. Le site de 47 hectares sur lequel se situent les 10 palais royaux d'Abomey est classé Patrimoine Mondial par l'UNESCO. Si les palais ne sont plus habités, ceux du roi Ghézo et du roi Glèlè abritent aujourd'hui le musée historique d'Abomey. Ainsi, cette cité royale est une opportunité au regard du nouveau Plan d'Action Gouvernemental (PAG) "Bénin révélé" qui a pour objectif de faire du tourisme un levier de développement économique. La construction du MuRAD et la réhabilitation du site des palais royaux d'Abomey sont un des projets phares initiés par le gouvernement.

Un diagnostic territorial donnant la mesure de la richesse du territoire, des risques et opportunités liés au futur musée

1. Abomey est une ville avec un patrimoine culturel et historique extrêmement riche et cette offre culturelle dépasse les limites du site de 47 hectares classé par l'UNESCO. La ville est parsemée de sites chargés d'histoire. Cela se ressent aussi dans le patrimoine immatériel avec l'artisanat d'art et d'art royal, ainsi que l'art contemporain. L'ampleur de ces ressources patrimoniales pose des questions d'entretien, de préservation et de valorisation, ce qui requiert des moyens importants, financiers comme techniques. La découverte et la compréhension de ces multiples lieux et traditions nécessitent des moyens de médiation. Dans la ville, les guides touristiques sont des intermédiaires primordiaux entre l'histoire orale d'Abomey et les touristes. Toutefois, il s'agit d'un métier précaire soumis aux fluctuations touristiques et à l'hétérogénéité des modes de formation.

2. Le tourisme fait l'objet de politiques à différentes échelles (national, territorial, local). L'action volontaire de l'Etat s'incarne à travers la construction du MuRAD qui est une initiative gouvernementale. Au niveau local, les moyens d'action sont plus limités. Des actions en matière de tourisme émanent de la mairie et de l'office du tourisme, mais ces institutions ont très peu de moyens financiers. Enfin, les dynamiques touristiques sont également nourries par des initiatives locales indépendantes très inspirantes comme le programme Territoires Tissés ou le Lieu Unik.

3. La conurbation Abomey/Bohicon est une échelle de réflexion incontournable dans la perspective d'un développement touristique local : les deux villes offrent des fonctions et services complémentaires et s'inscrivent dans une dynamique similaire de développement touristique. La conurbation offre l'opportunité de développer des projets urbains à l'échelle intercommunale et donc de mobiliser plus de moyens ; une coordination à l'échelle inter-communale semble nécessaire pour éviter que les politiques touristiques locales ne se chevauchent.

4. La cour des Amazones, sur laquelle va être construit le musée, n'est pas un espace vide dénué d'activités et mérite une attention particu-



Localisation du site UNESCO dans la ville d'Abomey

- 1** Palais du Roi Akaba et de la Reine Hangbe
- 2** Musée actuel (Palais du Roi Glèglé)
- 3** Palais du Roi Béhanzin
- Cour des Amazones (site du futur musée)
- Site UNESCO
- Bâtiments
- Routes

lière. C'est une voie de circulation importante notamment piétonne sur laquelle se déroulent des activités de loisirs et des événements culturels et religieux. Lorsque le musée sera construit, les usages seront modifiés : il est donc nécessaire de réfléchir à un aménagement qui minimise l'impact négatif de ces changements et prenne en compte les attentes et les pratiques de la population et des usagers.

5. À Abomey, les services urbains et les infrastructures touristiques sont présents, mais partiels. Les équipements d'hébergement et de restauration existants sont inadaptés quantitativement et qualitativement à l'augmentation prévue du flux de touristes. La qualité du service risque également de ne pas répondre aux exigences des touristes attendus. Les zémidjans sont un des moyens privilégiés pour se déplacer dans la ville et ses environs mais il n'y a pas de réseau de transports en commun. Enfin, il n'existe pour l'instant aucun système de gestion des déchets solides à Abomey ce qui amène la population à gérer elle-même ses ordures notamment en les incinérant. Néanmoins, le programme d'adaptation des villes au changement climatique (PAVICC) dont bénéficiera Bohicon, prévoit le renforcement de la de gestion des déchets solides. L'augmentation des flux touristiques risque d'aggraver la pression qui pèse sur ces services. Les faiblesses constatées pourraient affecter l'image de la ville.



Un zémidjan transportant une passagère aux abords du musée historique d'Abomey en décembre 2022

6. L'acceptabilité sociale du projet et la cohabitation entre les touristes et les habitants est un élément fort à prendre en compte, notamment au regard du respect des règles sacrées traditionnelles par les visiteurs. Les habitants et artisans ont aussi fait part de leurs attentes et de leurs craintes par rapport au projet, ce qui fait ressortir un besoin de mieux informer les personnes affectées par le projet.

Des orientations d'aménagement en faveur d'une bonne intégration du futur musée dans son environnement urbain










1. Orientations stratégiques de nature opérationnelle

Préserver l'identité et les usages de la Cour des Amazones

Le Projet du MuRAD soulève des questions de sécurité et de lutte anti-terrorisme évoquées par l'ANPT et de la fermeture de la Cour des Amazones, l'espace au sein du site UNESCO qui accueillera le futur MuRAD. Or, un tel aménagement interpelle quant à l'intégration urbaine du futur musée car cette fermeture risque premièrement d'entraîner une fracture dans le paysage et d'ôter à la cour des Amazones ses caractéristiques de grand espace ouvert et deuxièmement, d'impacter directement les circulations quotidiennes des habitants, notamment des scolaires.



Scénario d'aménagement de la Cour des Amazones : fermeture partielle permettant la traversée des piétons

-  nouvel axe de circulation piétons proposé
-  nouvel axe de circulation des véhicules motorisés proposé
-  Cour des Amazones
-  implantation du futur musée
-  limite douce
-  barrière pivotante
-  espaces dédiés aux scolaires
-  espaces dédiés aux fouilles archéologiques et géologiques
-  portes

Afin de réduire les impacts négatifs du nouvel aménagement de la cour, des scénarios alternatifs ont été imaginés en cohérence avec les attentes et priorités de l'ANPT. Nous recommandons en premier lieu de distinguer la circulation

piétonne de la circulation motorisée sur la Cour des Amazones pour permettre une flexibilité des usages en envisageant l'interdiction des véhicules motorisés sans pénaliser les piétons. De cette manière, le nouvel équipement s'intégrera à la dynamique existante sans totalement bouleverser les habitudes des habitants. Deuxièmement, si la Cour des Amazones vient à être entièrement fermée à la traversée des piétons, nous recommandons d'anticiper l'aménagement de passages alternatifs et de les intégrer au projet de promenade patrimoniale déjà prévu. Dernièrement, pour pallier le risque de fracture du paysage que causerait la fermeture de la cour des Amazones, et la perte de l'essence même de ce qu'elle représente, nous recommandons l'utilisation de limites douces qui permettent d'empêcher l'accès aux véhicules motorisés sauf en cas d'exception, et de garantir la circulation des piétons.

Améliorer l'information des artisans et favoriser une stabilité de leurs activités

La construction du MuRAD et la réhabilitation du site palatial entraîneront le déplacement des artisans dans un site temporaire spécialement aménagé à proximité du site et leur relocalisation ensuite dans un village artisanal reconstruit. L'ANPT prévoit dans le cadre du projet, un appui aux artisans pour garantir une meilleure stabilité de l'emploi. Il semble alors primordial de tenir les artisans informés de l'avancée de ce projet et de leurs futures conditions de travail.

2. Orientations stratégiques en matière de politiques touristiques

Au regard du développement touristique local, le rôle de la mairie a besoin d'être renforcé. La quantité et la diversité de l'offre touristique et culturelle en dehors du site palatial nécessitent la mise en place d'un service coordinateur et l'utilisation d'outils de communication. Ce service pourrait prendre en charge la gestion et l'entretien des sites touristiques locaux, et développer des outils de communication pour rendre la programmation des activités et événements visible et accessible aux habitants et aux visiteurs. Cette extension des compétences municipales suppose de penser à l'augmentation de ses ressources budgétaires.

Le programme de réhabilitation des 12 palais

privés (hors site palatial), prévu dans le cadre du plan quinquennal de la Mairie pourrait être étoffé pour associer la réhabilitation des sites à valeur patrimoniale au développement d'activités commerciales et artisanales. L'intérêt de ce genre d'initiative est de favoriser l'emploi local, d'enrichir l'offre touristique d'Abomey et donc de contribuer à allonger la durée moyenne du séjour touristique dans la ville.

Enfin, il nous semble nécessaire de poursuivre l'amélioration du guidage touristique à Abomey. Les propositions portent sur la professionnalisation du métier de guide et de leurs discours par la formation, et sur la réduction de la précarité salariale. Ce métier est soumis aux fluctuations des saisons touristiques : en encourageant la diversification de leurs activités via la formation et l'appui à d'autres métiers du tourisme, de l'hôtellerie et de restauration, leurs conditions pourraient être améliorées.



Guide du musée historique d'Abomey durant une visite en décembre 2022

3. Axes de réflexion à engager

Anticiper l'augmentation des besoins en services urbains et l'amélioration des capacités d'accueil des touristes

L'amélioration du service des zémidjans et la diversification des modes de transports nous semblent importants pour adapter la ville à l'arrivée de flux touristiques massifs. Nous recommandons de réfléchir aux aspects de sécurité, de connaissance de la ville et des sites d'intérêt touristiques, mais également à la maîtrise de langues étrangères, notamment le français et l'anglais. Il est également nécessaire d'ouvrir la réflexion sur la gestion des déchets solides à Abomey en développant par exemple un réseau commun à l'échelle de la conurbation Abomey/Bohicon. Enfin, les capacités d'accueil des touristes doivent

être renforcées en développant l'offre d'hébergement touristique et les services associés.

Développer un tourisme durable et responsable en s'appuyant sur les ressources et atouts du territoire

Des moyens devraient être déployés pour favoriser la cohabitation entre les habitants et les touristes afin de préserver de nombreuses règles liées à la religion et aux lieux sacrés. Il peut s'agir de panneaux informatifs ou de l'utilisation de la maison du projet comme espace de sensibilisation à la culture locale. Le développement d'un tourisme responsable et durable repose aussi sur la mise en valeur de l'existant. Il peut s'agir d'atouts matériels tels que les marchés qui ne sont pas pensés comme des lieux touristiques ou les espaces agricoles, mais aussi d'atouts immatériels comme l'artisanat d'art. L'idée est de développer des moyens de renforcer l'identité locale en mettant en valeur des produits et savoir-faire locaux. Cela permettrait d'accroître l'attractivité

du territoire, et de s'en servir comme levier de développement économique et social pour Abomey.

Une politique de développement territorial sur le long terme ?

Au cours de ce travail, nous nous sommes interrogés sur la politique touristique en œuvre et sur sa réussite à long terme. Les problématiques soulevées vont bien au-delà des aspects architecturaux et patrimoniaux : il est question d'infrastructures et de services urbains, d'acceptabilité sociale, de prise en compte de l'environnement, ou encore de retombées économiques. Dès lors, les points de tension mis en lumière dans cette étude montrent que ces considérations urbaines, sociales, économiques, et environnementales, sont primordiales pour restreindre les risques liés à la construction du MuRAD, et faire d'Abomey une destination touristique responsable et durable.

Des exemples pour favoriser l'intégration urbaine d'un équipement culturel

La réalisation d'un benchmark international à partir de sept exemples de projets patrimoniaux nous a permis de comparer l'efficacité de certains aménagements et politiques touristiques dans un contexte de développement territorial par le tourisme. Ces différents sites ont été sélectionnés car ils partagent des problématiques similaires à celles de l'aménagement d'Abomey : développement des services urbains, gestion de sites sacrés, modification des pratiques et usages, information et sensibilisation de la population locale, développement économique ou encore cohabitation entre visiteurs et habitants.

L'exemple des Églises enterrées de Lalibela en Ethiopie nous a par exemple amené à réaliser l'émergence potentielle de tensions entre ceux qui utilisent un lieu à des fins de culte, et ceux qui y vont dans un contexte touristique. L'exemple du Temple de la Dent à Kandy, au Sri Lanka, nous a quant à lui aidé à proposer des méthodes d'aménagement pour faciliter la cohabitation entre les habitants et les touristes, et à préserver le respect du sacré. Certaines zones ne sont accessibles que pour les pratiquants, des systèmes de location de châles ont été développés afin que les visiteurs puissent se couvrir les épaules durant la visite, la prise de photos a été interdite dans un certain périmètre mais des brochures, cartes postales et tickets d'entrée permettent aux touristes de garder un souvenir de la visite. Enfin, l'exemple de Bilbao pointe l'importance d'intégrer les équipements culturels dans les réseaux locaux et nationaux existants, et de ne pas les concevoir comme une entité détachée de leur environnement. Ils nécessitent des processus évolutifs guidés en lien avec les politiques locales ou régionales. Ces modèles n'ont pas pour vocation à être appliqués tels quels à Abomey : l'aménagement urbain de cette ville et l'ancrage du MuRAD requièrent la prise en compte des particularités locales, mais ils apportent des enseignements nécessaires à la réflexion sur le développement territorial d'Abomey et de sa région.



Remerciements

Nous avons éprouvé beaucoup de plaisir à travailler sur ce sujet. Les jours passés au Bénin ont été riches, autant pour notre expérience professionnelle que personnelle. Nous remercions l'ANPT, l'AFD, l'EUP et nos encadrantes pour cette magnifique opportunité. L'accueil, la disponibilité et la contribution de tous les acteurs et actrices au Bénin ont été exceptionnels. Nous espérons que ce travail élargira les réflexions et se transformera en actions concrètes pour le projet du MuRAD ainsi que pour le territoire d'Abomey, ses habitant.es et visiteur.euses.

© Les photographies présentes dans ce rapport ont été réalisées par les étudiants de l'atelier en décembre 2022. Tous droits réservés.

Équipe étudiante :

Laurianne ASSOUVIE
Victorien AURICK
Lucas BARDDAL
Hélène BATAILLE
Eve CHATENET
Theo DIETRICH
Jad JARI
Myriam OBA

Accompagnée par les étudiants
et les professeurs de l'UNSTIM :

Adéothy ADEGBINNI
Moïse CHABI
Gauthier DEGBEGNI
Kadri MACHUIDI

Équipe encadrante :

Roberta PISTONI
Virginie RACHMUHL
Claire SIMONNEAU



AGENCE NATIONALE
DE PROMOTION DES PATRIMOINES
ET DE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

ÉCOLE
D'URBANISME
DE
PARIS